

Vendredi 02 novembre 2018

Pollution par hydrocarbure sur le littoral des Bouches-du-Rhône

À la suite des conditions météorologiques, des résurgences d'hydrocarbure en quantité variable – boulettes de quelques centimètres en majorité – ont été trouvées sur plusieurs plages de La Ciotat. Des galettes d'hydrocarbure ont également été retrouvées dans la calanque et sur la plage de Sormiou ainsi que sur la commune de Port-de-Bouc.

Ce matin, Pierre DARTOUT, préfet des Bouches-du-Rhône s'est rendu à Sormiou et à La Ciotat. Sur ces communes, les opérations de dépollution sont en cours. Les services de la métropole Aix-Marseille Provence, les équipes municipales et les militaires de l'unité de la sécurité civile (USC) – unité constituée de spécialistes mandatée par le préfet pour aider les communes à nettoyer les résidus d'hydrocarbures – sont sur place.

Le préfet se rend actuellement à Port-de-Bouc, où les militaires de l'USC sont sur zone pour accompagner la commune dans l'opération de dépollution.

Des prélèvements ont été effectués par les services assermentés, notamment par la DDTM, afin d'identifier l'origine de la pollution sur Sormiou, La Ciotat et Port-de-Bouc.

Par ailleurs, des opérations de reconnaissance sont actuellement menées par les services de secours et la commune d'Arles sur la plage de Piémanson.

Si toute personne venait à constater en mer ou sur terre la présence d'une pollution sous la forme de boulettes d'hydrocarbure ou d'irisation, il convient de ne pas la toucher et d'en informer immédiatement les services de secours au 112.

CONTACT PRESSE

Bureau de la communication interministérielle – 04 84 35 40 00

Retrouvez la Préfecture de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Préfecture des Bouches-du-Rhône

www.bouches-du-rhone.gouv.fr – www.paca.gouv.fr –  [@prefet13](https://twitter.com/prefet13)